

**Ariase et FIRIP Le Diagnostic de Performance Numérique**

**Internet**

Posté par : JPilo

Publié le : 1/4/2014 11:30:00

Le Diagnostic de Performance Numérique est un service d'information mis en place conjointement par Ariase et la FIRIP (Fédération des Industriels des Réseaux d'Initiative Publique). En collaboration avec l'agence ORPI pilote de Maizières-lès-Metz (57), la phase de test a été initiée depuis le 21 mars 2014 sur la Communauté de Communes Rives de Moselle.

A l'heure du Très Haut Débit, de la 4G et des objets connectés, il est essentiel pour l'ensemble des utilisateurs de pouvoir accéder à Internet dans les meilleures conditions. Internet n'est plus seulement un service pour naviguer sur des sites ou utiliser les réseaux sociaux.



Il est devenu aussi une composante indispensable pour l'éducation, l'accès à la télévision et aux options vidéo de plus en plus complètes, sans oublier l'utilisation d'une multitude d'objets communicants, de services de domotique, de télésanté...

Le DPN (Diagnostic de Performance Numérique) répond parfaitement à ces besoins. Il permet d'identifier facilement les réseaux numériques disponibles en haut et très haut-débit (Fibre Optique, ADSL/VDSL2, Câble, Radio et Satellite) et de connaître les opérateurs présents avec les débits Internet descendants auxquels les particuliers peuvent réellement prétendre sur leurs habitations.

En utilisant l'adresse et/ou le numéro de la ligne fixe d'un bien, une agence immobilière peut ainsi immédiatement proposer à ses clients un diagnostic graphique clair et percutant.

Le DPN est gratuit et facilement accessible librement en version bêta pour les internautes sur le site officiel d'Ariase, avec des évolutions majeures prévues dans les mois qui viennent. Le DPN apporte une dimension d'information qui s'inscrit parfaitement dans la volonté des instances publiques de renseigner de façon transparente les utilisateurs sur l'accès aux

réseaux Internet et mobile, à l'instar des diagnostics déjà présents lors de la vente d'un bien immobilier.

Le DPN intègre bien entendu la prise en compte des opérateurs traditionnels, mais aussi la couverture numérique des réseaux d'initiative publique (RIP), pour déterminer l'accessibilité et les performances Internet du domicile. Déployés par des opérateurs privés, ces réseaux contribuent à l'aménagement numérique des territoires, notamment dans les zones moins denses, souvent peu attractives aux yeux des opérateurs nationaux.

Consciente de l'enjeu du très haut débit pour l'attractivité économique et sociale de son territoire, la Communauté de Communes Rives de Moselle a souhaité couvrir 100 % de ses entreprises et de ses habitations en Très Haut Débit. Elle a déployé avec Resoptic un réseau fibre optique neutre offrant à ses administrés des connexions à 100 mégabits/s (des tests en 200 Mbps et même 1 Gbps sont en cours), qui permet à la région d'accueillir tous les opérateurs et fournisseurs de services Internet.

À

**[Faites le test.](#)**